



Newsletter du Développement territorial

NEWSLETTER N°4, mai 2009

10 ANS DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La CPDT a fêté ses dix ans lors d'un colloque le 24 mars dernier au Palais des Congrès de Liège. A cette occasion, les universités ont présenté un état de la recherche en développement territorial en lien avec le développement économique, l'habitat, la mobilité et le patrimoine. Les exposés d'intervenants extérieurs à la Wallonie ont permis d'élargir les horizons et de réfléchir aux grands enjeux à venir à l'échelle transrégionale et européenne. Notamment Thierry Paquot, philosophe et urbaniste français, a ouvert et clôturé la journée en restituant la notion d'aménagement du territoire à travers le temps et l'espace.

Dans le hall du Palais, une grande exposition a permis aux participants de découvrir les projets d'aménagement de différents quartiers, communes et pays de Wallonie et de régions voisines ainsi que les résultats des travaux du dernier programme de travail de la CPDT. S'agissant d'un anniversaire, la journée s'est terminée par le traditionnel et festif gâteau.

Les posters de l'exposition et la plupart des interventions peuvent être consultés à la page suivante : http://cpdt.wallonie.be/?id_page=321

Un numéro à paraître de la revue « Territoire(s) Wallon(s) » comprendra les actes du colloque.

Un historique de la CPDT, et particulièrement de sa genèse, constitue l'essentiel du numéro 20 « La lettre de la CPDT » (http://cpdt.wallonie.be/?id_page=8).

ATLAS EN LIGNE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Sur le site de la CPDT, dans la rubrique Etat du territoire wallon, a été mis en ligne un portefeuille de cartes évolutives et commentées. On y trouve des informations qualitatives, synthétiques et permettant de visualiser des statistiques régulièrement actualisées et présentées à trois échelles différentes (Wallonie - Belgique - Europe).

Cet atlas est une source de documents et d'informations pour les différents acteurs du territoire, chercheurs et citoyens et contribue à une meilleure compréhension des caractéristiques de l'espace wallon.

Liste des cartes actuellement en ligne

1. **Insertion de la Wallonie dans l'espace européen**
2. **Renouveau démographique et dynamiques migratoires**
 - ✓ Densités de population (2006)
 - ✓ Evolution récente de la population (1991-2006)
 - ✓ Types d'évolution (1991-2006)
 - ✓ Evolution de la population (1991-2000)
 - ✓ Evolution de la population (2000-2006)

- ✓ Composantes de l'évolution récente de la population
- ✓ Part des moins de 20 ans (2006)
- ✓ Part des plus de 65 ans (2006)
- ✓ Bilans migratoires (1995-2005)
- ✓ Bilans naturels (1995-2005)
- ✓ Fécondité (2006)
- ✓ Mobilité résidentielle

3. Maîtrise de l'urbanisation

- ✓ Prix des terrains à bâtir (2003-2005)
- ✓ Prix de l'immobilier : maisons unifamiliales (2003-2005)
- ✓ Disponibilités d'espace urbanisable (2006)

4. Environnement, outil de développement territorial

- ✓ Capacité d'hébergement touristique
- ✓ Fréquentation touristique : nuitées des belges et des étrangers
- ✓ Fréquentation touristique : nuitées du tourisme de loisir et d'affaires

5. Infrastructures wallonnes

6. La Wallonie dans une économie avancée

- ✓ Les services avancés
- ✓ Les clusters technologiques (2007)
- ✓ Biotechnologies (2006)
- ✓ Ingénierie mécanique, métallurgie de base et produits minéraux non métalliques
- ✓ Aéronautique (2006)
- ✓ Industrie agroalimentaire (2006)
- ✓ Evolution de l'emploi (1995-2005)
- ✓ Taux de chômage
- ✓ Part des diplômés du supérieur
- ✓ Revenu médian des ménages (2004)

Lien à consulter : http://cpdt.wallonie.be/?id_page=74

SEMINAIRE INTELLITERWAL

Il est impossible de penser le développement et l'aménagement territorial d'une région en se focalisant uniquement sur celle-ci, c'est-à-dire sur son territoire. Il faut également prendre en compte ce qui se passe au-delà de ses limites, dans les régions qui lui sont limitrophes, pour avoir une bonne compréhension des enjeux auxquels elle est confrontée. En effet, les régions sont traversées par des flux qui les dépassent mais qui les façonnent et conditionnent leur développement. Les politiques mises en place d'un côté de la frontière ont des répercussions, voulues ou non, de l'autre côté de la frontière... Convaincues de cet état de fait, la Région Nord-Pas-de-Calais et la plate-forme d'Intelligence Territoriale Wallonne (IntelliTerWal) ont organisé conjointement le 17 février dernier à Tournai un séminaire transfrontalier.

Réunissant des acteurs du développement territorial de Wallonie et du Nord-Pas-de-Calais, ce séminaire visait à favoriser parmi les participants le développement d'une vision partagée du fonctionnement de la région et à leur donner l'occasion d'apprendre à réfléchir ensemble afin de parvenir à davantage de cohérence dans les politiques d'aménagement du territoire mises en œuvre de part et d'autre de la frontière. L'objectif de ce séminaire était également de réfléchir

aux instruments dont on a besoin pour penser le futur d'une région, y compris dans sa dimension transfrontalière. Pour répondre à ce dernier point, la journée s'est articulée autour de trois exposés présentant chacun une tentative d'appréhender le fonctionnement des territoires sur le long terme et dans leur dimension transfrontalière.

Dans le premier exposé, intitulé « *Penser les territoires au niveau de l'Europe, les scénarios de l'Orate – Projet 3.2* », M. Moritz Lennert (IGEAT – ULB) a retracé l'histoire du programme ORATE (Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen – en anglais, ESPON) en soulignant l'intérêt particulier du projet de recherche auquel il a participé.

Lancé à une époque où la réflexion sur les enjeux territoriaux mobilisait peu les politiques, le projet avait pour objectif d'éveiller les consciences sur les nouveaux défis territoriaux (liés, par exemple, au vieillissement de la population, à la raréfaction de l'énergie, aux changements climatiques...). Les chercheurs se proposaient donc de montrer les diverses évolutions possibles à long terme (2030) à l'échelle européenne en faisant ressortir le fait que ces évolutions n'étaient pas inéluctables, mais qu'elles dépendaient en partie des choix que les politiques feraient en différents domaines. Il s'agissait ainsi d'amener les politiques à réfléchir à leur responsabilité et à s'interroger sur la pertinence des mesures qu'ils prendraient pour répondre aux défis auxquels serait confrontée l'Europe sur le long terme.

Pour ce faire, l'équipe de recherche a élaboré une base de connaissances thématiques à partir de laquelle une vingtaine de scénarios exploratoires ont été développés. Ces scénarios exploratoires ont débouché sur la définition de trois scénarios intégrés prospectifs. Enfin, un scénario normatif a été établi. Des cartes ont été réalisées mettant en images ces différents scénarios.

L'outil ainsi créé se révèle être très didactique. La mise en cartes des hypothèses développées dans les scénarios thématiques et prospectifs permet effectivement de rendre plus tangibles les problèmes et défis auxquels les européens seront confrontés demain. Par exemple, le vieillissement très net de la population en Europe donne lieu à une différenciation croissante du territoire : des zones urbaines jeunes se juxtaposent à des zones principalement habitées par des personnes en retraite et à des zones rurales périphériques marquées par l'émigration. Ce vieillissement a également des conséquences sur les marchés d'emploi locaux : la main d'œuvre se raréfie d'où une compétition accrue entre les régions pour attirer cette main d'œuvre et la nécessité d'établir une politique de gestion des migrations « de remplacement ». Enfin, ce dépeuplement pousse à se poser des questions très concrètes sur le maintien des services et infrastructures nécessaires à la population ainsi que sur l'entretien des structures urbaines et des paysages. Par exemple, comment entretenir un réseau d'eau conçu pour une ville de 60 000 habitants quand il n'y en a plus que 25 000 ? Comment entretenir les paysages « traditionnels » s'il n'y a plus d'agriculteurs ?

Le caractère didactique de cet outil réside également dans sa capacité à placer les politiques devant les conséquences de leurs décisions. La réalisation de deux scénarios, l'un étudiant les conséquences d'une politique mettant l'accent sur la cohésion (donc visant à permettre aux régions les plus défavorisées de rattraper leur retard) et l'autre étudiant les conséquences d'une politique visant à accroître la compétitivité des régions, a abouti à la création de deux images très contrastées forçant les décideurs à se rendre compte non seulement qu'il est impossible de poursuivre les deux objectifs à la fois mais aussi que le futur de l'Europe dépend en grande partie des options qu'ils prendront et qu'il est donc nécessaire de bien y réfléchir.

Mme Sophie de Ruffray (Université de Rouen) et M. Grégory Hamez (Université de Metz) ont ensuite présenté un projet de recherche financé par la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) dont l'objectif final est de savoir s'il existe des dynamiques spécifiques aux espaces transfrontaliers.

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de mettre en place une observation spatio-temporelle de ces espaces afin d'identifier des flux, des discontinuités, des métropolisations. Or, cette observation ne peut se faire s'il n'y a pas de comparabilité des données disponibles dans les différents pays européens. La première tâche de l'équipe de recherche a donc consisté à mettre au point un maillage harmonisé sur les différents pays, c'est-à-dire ayant une unité de base de taille à peu près équivalente dans tous les pays. Ce maillage s'appuie sur les découpages institutionnels propres à chacun des pays (cantons, communes...) et des données statistiques disponibles pour chacun de ces découpages dans les différents pays. Le choix a ainsi été fait de retenir pour la France et le Luxembourg le maillage cantonal, pour la Belgique le maillage communal et pour la Suisse le niveau du district.

Ce maillage a permis d'observer que les trois zones d'études (la zone de Dunkerque, la zone de Genève et le Pôle Européen de Longwy) présentent des dynamiques territoriales différentes.

Dans le troisième exposé, Mme Isabelle Reginster (IWEPS) a présenté trois exercices de prospective territoriale à long terme pour l'Europe, à savoir les projets ATEAM (Advanced Terrestrial Ecosystem Analysis and Modelling), PRELUDE (Prospective Environmental analysis of Land Use Development in Europe) et ALARM (Assessing LARge scale Risks for biodiversity with tested Methods).

Ces différents projets visaient à mettre au point des modèles permettant de simuler l'évolution de l'occupation du sol selon différents scénarios prospectifs, d'observer la compétition entre ces différentes occupations du sol et les problèmes qui en résultaient. L'objectif était d'étudier les impacts possibles des changements climatiques et des modifications de l'utilisation du sol sur le fonctionnement des écosystèmes, la biodiversité et les ressources en eaux. Il s'agissait également de procéder à l'examen des conséquences à long terme ainsi que des interactions des politiques agricoles, environnementales, économiques et urbaines. L'objectif final était de parvenir à une bonne gestion des ressources naturelles.

Au cours de son exposé, Isabelle Reginster a présenté en détails la façon dont les scénarios ont été élaborés dans les différents projets (scénarios à dire d'experts ou prospective participative faisant appel à un panel de *stakeholders*), quelles sont les données quantitatives et qualitatives qui ont été utilisées et de quelle façon les modèles ont été testés. Elle a également expliqué comment les hypothèses émises dans les différents domaines concernés par le projet ont été mises en relation par le système. Enfin, elle a insisté sur les limites inhérentes à ce genre d'outils et qui sont notamment liées à la difficulté à interpréter les résultats produits par le modèle lorsque de trop nombreux paramètres entrent en jeu.

Ces différents exposés ont amené les participants à s'interroger sur les possibilités de réappropriation des outils présentés par les décideurs et le grand public. Ces outils permettent de produire des images qui ne peuvent que susciter la réaction mais sait-on réellement ce que l'on voit ? Il est souvent difficile de savoir quels sont les indicateurs utilisés par ces modèles, quelles données ils synthétisent, comment les modèles traitent et réagissent aux données qu'on leur soumet... Ces outils ne créent-ils pas une « surcharge cognitive » qui, en présentant une réalité trop complexe, empêchent des décideurs de savoir comment agir et les transforment en statue de sel. Afin de créer des processus de prospective qui débouchent concrètement sur des processus de décision, il est nécessaire de veiller à l'appropriation de ces outils par le plus grand nombre.

Les participants retiennent également des exposés l'importance d'une prospective transfrontalière. Il faut éviter de créer de nouvelles frontières en prenant correctement en compte les flux, les destinations ainsi que les va-et-vient transfrontaliers. Les participants proposent de poursuivre le travail entamé par les régions Wallonie et Nord-Pas-de-Calais par une approche prospective de l'espace transnational.

Pour en savoir plus sur les exposés présentés au cours de ce séminaire, consultez la page suivante : <http://www.intelliterwal.net/Documents.htm>

BREVES

Plan Marshall

Le Gouvernement wallon, en cette fin de législature, a fait le point sur le plan Marshall à travers un rapport de suivi du plan par le délégué spécial du Gouvernement en charge du plan et par un autre rapport, celui-là d'évaluation, dressé par l'IWEPS.

Pour rappel, le Plan Marshall, sous son appellation officielle « Actions prioritaires pour l'avenir wallon », a été adopté par le Gouvernement wallon en septembre 2005. Ce plan est le catalyseur dans la sphère de la croissance économique, d'une évolution qui trouve sa plus proche origine dans le « Contrat pour les wallons et wallonnes ».

Ce plan concentre des moyens financiers additionnels (près de 1,2 milliards d'euros) sur des axes considérés comme les plus porteurs de développement :

- la mise en œuvre de pôles de compétitivité ;
- la stimulation de la création d'activités (stimulation économique, soutien à l'expansion économique et à l'exportation, accroissement de la disponibilité pour l'emploi, soutien à l'emploi privé, équipement de zones d'activités économiques et portuaires, assainissement et réhabilitation de sites pollués et non pollués, . .) ;
- l'allègement de la fiscalité sur l'entreprise ;
- le renforcement de la recherche et de l'innovation ;
- la multiplication des compétences pour l'emploi.

La recherche est au cœur du plan, comme le relève l'IWEPS dans son évaluation en ce qu'il « concentre de manière cohérente une grosse partie de ses moyens à la valorisation économique des résultats à la recherche ». Plus précisément, « la stimulation de la croissance économique de la Région dans une perspective de développement durable constitue le cœur du Plan Marshall. Pour ce faire, le Plan déploie des dispositifs qui permettent de renforcer les liens entre la recherche et les applications industrielles en valorisant les travaux de recherche qui ont des finalités économiques, en stimulant, par la création de pôles de compétitivité, les innovations à travers le mise en réseau du monde de l'entreprise, les centres de recherche et de formation en concentrant les aides dans des domaines porteurs d'avenir pour la Région. »

Rapport du délégué spécial au Plan Marshall et rapport de l'IWEPS : <http://planmarshall.wallonie.be/spip/>

Région wallonne – SPW – DGO4 – Bureau du développement territorial
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Florence LECHAT, Dorothee NOËL, Luc MARECHAL, Michaël Van CUTSEM (Institut Destrée)
Editeur responsable : Luc MARECHAL, Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme